

Une loi sur les étrangers qui répond aux attentes exprimées par la population

Berne, le 14 septembre 2016

Communiqué de presse

Une loi sur les étrangers qui répond aux attentes exprimées par la population

Le PLR veut une politique migratoire ferme, mais juste

Le Conseil national a décidé, aujourd'hui, d'accepter les modifications concernant la loi sur les étrangers. Elles permettent de mettre en œuvre les demandes libérales-radicales, telles qu'un renforcement des conditions pour le regroupement familial ainsi que le lien entre les autorisations d'établissement et de séjours et les conditions d'intégration.

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux exige depuis longtemps une politique migratoire ferme, mais juste. Les modifications de la loi sur les étrangers du Conseil fédéral et du parlement mettront en œuvre plusieurs de nos initiatives parlementaires. L'introduction de règles plus strictes pour le regroupement familial engendrera une baisse de l'immigration comme le demande la population. De plus, la conclusion de convention d'intégration sera désormais possible ce qui correspond à la position du PLR.

Des mesures claires

Le projet du Conseil fédéral va donc dans la bonne direction en incluant bon nombre de propositions libérales-radicales. Ainsi, seuls les étrangers étant bien intégrés pourront bénéficier d'une autorisation d'établissement. Une révocation de cette dernière sera possible si une personne s'est mal intégrée ou si elle est dépendante durablement de l'aide sociale. Le projet prévoit également des règles plus strictes pour le regroupement familial. Ainsi, les titulaires d'une autorisation d'établissement pourront faire venir en Suisse les membres de leur famille que s'ils disposent également d'un logement approprié et que leur famille puisse vivre sans aucune aide sociale ou sans prestations complémentaires.

Répondre aux attentes de la population

Toutes ces mesures exigent l'intégration des étrangers, permettent de baisser l'immigration et empêchent le tourisme social. En résumé, le projet répond à la volonté populaire. Le PLR continuera de s'engager pour une politique migratoire ferme, mais juste.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour pour la Suisse.**

Une loi sur les étrangers qui répond aux attentes exprimées par la population

Contacts

› Philippe Nantermod, conseiller national, 076 584 34 22

› Isabelle Moret, conseillère national, 079 332 08 23

› Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77

› Arnaud Bonvin, porte-parole romand, 079 277 71 23

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne.